

AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

Alectra Utilities Corporation a déposé une demande en vue d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2026

Alectra Utilities Corporation (Alectra Utilities) a déposé une demande auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario en vue d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2026.

Les changements de tarifs faisant l'objet de la demande sont établis à l'aide d'une formule liée à l'inflation et approuvée par la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO), ainsi qu'à d'autres facteurs visant à favoriser l'efficacité de la distribution. Si la demande est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type d'Alectra Utilities serait modifiée à la hausse de la manière suivante :

| Zone de tarification (ZT) | ZT de Horizon | ZT de Brampton | ZT de PowerStream | ZT d'Enersource | ZT de Guelph |
|--|---------------|----------------|-------------------|-----------------|--------------|
| Client résidentiel (750 kWh) | 1,08 \$ | 0,98 \$ | 1,13 \$ | 0,98 \$ | 1,18 \$ |
| Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh) | 2,51 \$ | 2,24 \$ | 2,59 \$ | 2,60 \$ | 1,89 \$ |

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés. Il est important d'examiner la demande attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

La demande d'approbation d'Alectra Utilities comprend également :

- des ordres comptables pour l'établissement de deux nouveaux comptes de report et d'écart afin de suivre les répercussions sur la dépréciation liées aux changements prévus à la durée de vie utile des actifs et aux changements à la capitalisation directe de la main-d'œuvre;
- une demande de recouvrement du financement de protection des tarifs de branchement d'installations de production d'énergie renouvelable pour les zones tarifaires de

Brampton, de PowerStream et d'Enersource;

- un examen du rendement des capitaux propres pour déterminer si le mécanisme de partage des bénéfices est déclenché pour les zones tarifaires de Horizon, de Brampton, de PowerStream et d'Enersource (année 8) et la zone tarifaire de Guelph (année 6);
- une évaluation de la méthode de répartition appliquée aux comptes de report utilisés pour les répercussions de la politique en matière de capitalisation.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le demandeur a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y donner suite. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus.

Visitez le site www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier **EB-2025-0055** pour :

- examiner la demande;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le 18 septembre 2025 afin de :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

1-877-632-2727 ATS : 1-877-632-2727

 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

 oeb.ca/fr/participez

Alectra Utilities Corporation

 1-833-253-2872

 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

 alectrautilities.com